Ça se passe à Varennes

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 3 – JUILLET 2021

L'édito du Maire

Chères Varennoises, chers Varennois,

Cela fait déjà seize mois que nous vivons sous la dépendance du Covid 19. La vie de chacun d'entre nous en a été fortement bouleversée. Grâce à l'adhésion de nombreux concitoyens à la vaccination qui ont compris que cette bataille ne pouvait se gagner que collectivement, nous pouvons espérer un retour à la normale. La privation de liens sociaux et de nombreux contacts a eu un impact considérable sur le moral de tous et plus particulièrement pour nos aînés. L'isolement, l'ennui, la solitude auront fait autant de dégâts que le virus.

Au niveau économique, le « quoiqu'il en coûte » du Président de la République va laisser une dette abyssale aux générations futures. Il est temps de remettre la France au travail.

Sur le plan communal, vous allez voir dans les pages qui suivent que les projets avancent, mais pas aussi vite que nous le souhaiterions. En cela le télétravail ne facilite pas les choses. Nous attendons les notifications de subventions pour lancer de nouveaux travaux : aire de jeux, city stade, skate park, street workout, vidéo protection…).

Les dossiers que nous suivons avec la Communauté de communes avancent. Les premiers plans élaborés par l'architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour la construction du collège et de l'école primaire arrivent avant la fin du mois. Nous pourrons ainsi lancer les appels à projet. S'agissant de la garde des enfants - micro crèche -, un questionnaire va être distribué aux familles pour connaître leurs besoins : il est important de répondre en nombre afin que notre candidature soit retenue.

Je souhaite à toutes et à tous un bon retour à la nouvelle vie et de bonnes vacances.

Philippe Fosseprez

Sommaire

- Comptes administratifs et subventions aux associations 2
- Budgets prévisionnels Le coin des associations sportives 3
- Le cimetière communal, bientôt un espace cinéraire 4
- Randonnées en forêt d'Argonne 5
- Bienvenue au camping municipal 5
- Le jardin des Cornuelles prend vie 6
- Une borne musicale pour les résidents de l'Ehpad de Varennes 6
- Le carnaval des écoles, Le jardin de l'école La chasse aux œufs 7
- Vie pratique 8
  - État civil
  - À vos agendas
  - Chats errants et pigeons, quoi de neuf ?
  - Recensement citoyen, ce qu'il faut savoir
  - Mutuelle de village

Comptes administratifs 2020

Ce sont les comptes de la commune (voir détail dans le bulletin n° 1 de septembre 2020) et ceux des activités annexes qui font l'objet d'une comptabilité séparée (camping, maison médicale, service des eaux, assainissement, lotissement la Reulette, banque postale, espace funéraire, et zone commerciale).

Ces comptes concernent la gestion de l'ancienne équipe municipale pour les six premiers mois de l'année 2020 et celle de la nouvelle équipe pour les six derniers. Ils ont été validés à l'unanimité lors du conseil municipal qui s'est tenu le 22 février 2021.

	Fonctionnement (euros)		Investissement (euros)	
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit
Budget principal				
Commune	1 437 535			130 004
Budgets annexes				
Camping	74 945	cumulés	2 700	
Maison médicale	250 070		351	
Service des eaux		79 385	2 195	
Assainissement	54 768		130 365	
Lotissement La Reulette				265 507
Banque postale	52 983		11 028	
Espace funéraire	22 835		16 884	
Zone commerciale	24 364			82 122

Observations :

Les excédents. Tant en fonctionnement qu'en investissement, ils proviennent essentiellement des reports excédentaires des années précédentes. Dans la plupart des cas (commune, camping, maison médicale, assainissement), il n'y a pas eu de grosses dépenses en 2020, mais ce ne sera pas toujours le cas. Aussi il est bon de prévoir, dans les prochaines années, que des réfections importantes incombant à la commune puissent être financées par ces excédents.

Les déficits. Celui du service des eaux est dû à des gros travaux dans la Basse-Cour et sur le pont, ainsi que des réparations faites à la suite de plusieurs fuites. Celui du lotissement de la Reulette est la conséquence des parcelles qui ne sont pas encore vendues. Enfin,concernant la zone commerciale, la construction du garage a nécessité des travaux non prévus, ce qui, de plus, a occasionné un retard dans la livraison du bâtiment.

Emprunts :

La commune reste peu endettée. Aucun emprunt n'a été sollicité en 2020. Celui contracté pour Carrefour en 2014 se terminera en 2031 (annuité de 34 170 €) et celui pour le service des eaux contracté en 2008 se terminera en 2027 (annuité de 18 699 €).

Subventions aux associations pour l'année 2021

Amicale des sapeurs-pompiers	500 €	Le Souvenir français	50 €
Bibliothèque Lire en l'Aire)	150 €	Association de billard	150 €
Les Amis de Saint-Antoine	100 €	Terres d'Argonne	150 €
Comité de jumelage	230 €	Zumba	100 €
Football club de Varennes	400 €	Ecole de musique	150 €
Union sportive Argonne-Meuse	600 €	Les Resto du Cœur	300 €
La Perchette varennoise	110 €		

Soit un total de 3010 €. Certaines de ces associations, et d'autres, bénéficient également d'installations ou de locaux mis gratuitement à leur disposition. Les charges de fonctionnement (eau, électricité, chauffage…) sont assurées par la commune.

Budgets prévisionnels 2021

	Fonctionnement (euros)		Investissement (euros)	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget principal				
Commune	1 813 381	1 562 370	1 103 747	1 008 705
Budgets annexes				
Camping	94 945	87 046	20 745	13 000
Maison médicale	288 031	27 500	10 552	8 550
Service des eaux	200 471	199 987	28 561	26 871
Assainissement	128 875	125 487	170 852	32 107
Lotissement La Reulette	265 527	265 527	265 517	265 517
Banque postale	64 032	2 400	11 028	2 000
Espace funéraire	37 226	10 008	24 392	7 641
Zone commerciale	58 640	28 598	294 722	294 762

Observations :

Ce budget, comme c'est la règle, ne présente pas de situation dans laquelle les recettes sont inférieures aux dépenses. À noter que la taxe d'habitation a été supprimée et qu'elle est compensée par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (25,72%) venant augmenter la part communale. Les taux appliqués sont dans la moyenne départementale pour les communes de notre catégorie. La bonne santé financière a permis cette année de ne pas augmenter les impôts locaux.

Le coin des associations sportives

Le Hand'Air, une nouvelle façon de pratiquer le handball !

Perturbé cette saison par le contexte sanitaire, les handballeurs de l'USAM n'ont pas manqué d'idée pour combler les restrictions. En effet, ils ont réinventé le handball en extérieur pour dribbler la fermeture des gymnases avec le « Hand'Air ».

Premier club en Meuse et dans le Grand Est à mettre le handball en extérieur, l'USAM a eu également le privilège de recevoir plusieurs médias dont France 3 Lorraine Télévision pour un reportage et L'Est Républicain pour mettre en avant cette initiative qui a réuni pas moins de 20 à 30 enfants et jeunes par séance de fin janvier à fin mai. Le club a dernièrement repris ses activités sportives en gymnase. Plus d'informations sur les jours et les horaires d'entraînement sur www.usam55.fr.

Ouvert et gratuit pour les non-licenciés jusqu'au 3 juillet. contact@usam55.fr - 06 48 35 32 61

Un diplôme et une médaille pour le Football Club Varennois

Malgré la situation sanitaire, le Football Club Varennois a poursuivi ses entraînements dès que cela a été possible, en respectant les consignes de la FFF et les mesures d'hygiène et de distanciation. Le 7 mai dernier, le district Meuse de football s'est rendu au stade municipal afin d'animer une séance de golf foot. Nos joueurs ont pu ainsi découvrir une autre manière de s'entraîner. Si l'annonce de cet entraînement a fait sourire certains, nos joueurs ont vite réalisé que cela n'était pas si simple. Cette animation s'est déroulée avec la remise d'un diplôme et d'une médaille pour les catégories U7 à U11 et d'une dotation de matériel pour le club. La prochaine saison se profile déjà. Les inscriptions sont d'ores et déjà disponibles. Le club clôturera cette saison par l'assemblée générale et une journée festive en juillet. Félicitations à Raphaël (en maillot vert sur la photo) qui intégrera une classe en section foot à la rentrée prochaine.

Le cimetière communal : bientôt un espace cinéraire

Un peu d'Histoire…

Avant la Révolution française, Varennes comptait plusieurs édifices religieux.

- deux églises : celle du château dans la ville haute et celle du bourg dans la ville basse,
- trois chapelles : celle de la Maison-Dieu (hospice), celle du couvent des Cordeliers et celle du couvent des Annonciades,
- et trois cimetières : celui contre l'église du château (carte postale), celui situé à côté du couvent des Cordeliers et celui au fond de la propriété des religieuses Annonciades.

Les cimetières

Juste à côté et contre les murs de l'église Saint-Gengoult, ancienne chapelle castrale dans la ville haute (tour Louis XVI aujourd'hui), le cimetière, déjà signalé en 1417 à l'époque où le cardinal de Bar avait une résidence à Varennes, a contenu les tombes de nombreux habitants de la ville haute. Avec la permission de l'autorité ecclésiastique, plusieurs membres de la noblesse et du clergé ont même été enterrés dans l'église même. Le cimetière n'existait plus au moment de l'arrestation de la famille royale en juin 1791. Quant à l'église, elle fut démolie en 1793.

Le cimetière du bourg, situé au pâquis (emplacement actuel du terrain de camping), est le plus ancien. Il a vu à ses côtés l'installation des Cordeliers au début du XV^{e} siècle, lesquels religieux, en 1506, ont agrandi leur propriété en prenant une bande de terrain sur le cimetière pour construire une infirmerie et la bibliothèque du monastère. Le couvent fut démoli à partir de 1798 et le cimetière déménagea ensuite vers son endroit actuel, rue de Cheppy.

Le cimetière des Annonciades a abrité les tombes de nombreuses défuntes, puisque l'effectif, de 1625 à 1791, atteignait certaines années jusqu'à plus de 30 religieuses. Il était situé au fond de leur jardin dans la pente qui descend vers le moulin (le long de la ruelle des Annonciades).

La législation

Depuis la Révolution, les cimetières sont devenus laïcs et publics. En 1804, un décret de Napoléon stipula que chaque citoyen avait le droit d'être enterré dignement, quelle que soit sa race, sa religion ou son statut social. Dans un souci de salubrité, les communes furent obligées de transférer les sépultures dans un nouveau cimetière situé en dehors des villes et bourgs. C'est à cette occasion qu'est intervenue la législation sur les concessions ainsi que la possibilité de construction de chapelles funéraires. Celle du général Étienne Radet, décédé en 1825, est entretenue par la Gendarmerie et le Souvenir français (photo).

La gestion des lieux aujourd'hui

Le cimetière occupe une superficie d'environ 700 m^2 et compte près de 430 tombes. Dans le respect de la législation actuelle, la commune est amenée à intervenir régulièrement pour l'entretien des lieux, le suivi des tombes en déshérence (absence d'héritiers) et la gestion des concessions. Une délibération du conseil municipal a fixé leur prix à 95 € par m^2 pour les concessions trentenaires et à 139 € par m^2 pour les cinquantenaires.

Par ailleurs, la commission municipale des monuments communaux et du cimetière a été chargée de procéder au recensement des sépultures (tombes et chapelles) laissées à l'état d'abandon. Un panonceau sera apposé sur la tombe pour annoncer qu'elle fera l'objet d'une procédure de reprise en priant les éventuels descendants de s'adresser à la mairie.

Autre objectif, l'installation d'un espace pour installer des cavurnes, petits caveaux cinéraires destinés à accueillir les cendres des défunts qui ont souhaité se faire incinérer. Le projet vient d'aboutir et la commande a été passée aux établissements Calmé. Trente-deux cavurnes en double alignement seront installées dans les prochains mois à proximité du monument dédié aux morts de la guerre de 1870.

Randonnées en forêt d'Argonne

Varennes compte désormais quatre sentiers de randonnées dans son domaine forestier. Trois nouveaux parcours récemment balisés sont venus s'ajouter à celui déjà existant de l'arboretum, lequel a été remis en état à la fin de l'année 2020. Des panneaux explicatifs sont disposés au départ des différents parcours. Deux départs se situent en face de l'église et deux autres sur le parking de l'arboretum. Bien chaussés, les promeneurs de tous niveaux trouveront circuit à leur pied grâce aux différentes distances et difficultés proposées.

✧ **Sur le chemin de l'arboretum**

Créé en 1975, l'arboretum regroupe 38 essences diverses sur une superficie de 3 hectares. Le sentier balisé de 2,5 kilomètres permet de le parcourir en toute tranquillité et de découvrir chaque essence présentée sur un panneau illustré.

Sur les traces du Kronprinz, 5.3 km niveau facile

Les abris du Kronprinz, vestiges de la Grande Guerre, regroupent plusieurs blockhaus qui constituent un ensemble unique de fortifications sur l'ensemble du front. Situés à un kilomètre de l'arborétum, ils ont été édifiés au cours des premiers mois de la guerre pour abriter les bureaux de l'état-major de la 3ème armée allemande.

Sur les traces de Saint-Gengoult, 7.4 km, niveau moyen

Inutile de chercher le petit édicule et la statue de ce saint, un seigneur bourguignon que la légende a associé au culte des sources réputées miraculeuses : le vandalisme en a eu raison dans les années 1950. Les randonneurs d'aujourd'hui emprunteront le même chemin que les pèlerins d'autrefois venus près de la source, située sur le chemin de Binarville, à un kilomètre au nord-ouest de Varennes. De temps immémorial, un pèlerinage avait lieu tous les ans le 11 mai auprès de la statue du saint, non loin de cette source à laquelle on avait donné le nom de « Merveilleuse » en raison des pouvoirs supposés qu'elle avait de guérir bon nombre de maladies. Ajoutons, que le sobriquet de « Gengoult » a été donné aux habitants de Varennes par leurs voisins.

Sur les traces du Bel Orme, 13.7 km niveau moyen.

Situé dans la forêt domaniale du Bel Orme, ce circuit est le plus long des quatre. Il vous emmènera le long du Bois des Sœurs, près des Sept Fontaines et des lieux-dits Les Précipices, la Croix Jean Babin... Peut-être rencontrerez-vous gibier, champignons et myrtilles… ?

Les trois nouveaux circuits sont balisés au moyen de panneaux aluminium confectionnés par l'usine CTA de Varennes. Ces parcours sont à retrouver numériquement sur les applications *Cirkwi*.

Dans un futur proche, la commune espère créer d'autres parcours en collaboration avec la Codecom Argonne-Meuse et en lien avec l'office du tourisme afin de proposer d'autres circuits élargis qui traverseraient les bois de Varennes sur la thématique de l'histoire de notre région.

Bienvenue au camping

Cette année, comme la précédente, la saison démarre doucement du fait des dispositions sanitaires dues à la pandémie. Il faut reconnaître que la météo n'a pas été propice. Beaucoup des habitués nous ont prévenus qu'ils attendaient avec impatience la seconde injection du vaccin avant de venir s'installer pour le restant de la saison. Rosa et Marcel, qui assurent bénévolement la gestion des arrivées et des départs, ont pris leur quartier dans le mobil-home mis à leur disposition par la commune.

Une nouvelle terrasse a été construite avec l'aide très appréciée de Jean-Claude. Joëlle, son épouse, a confectionné un panneau humoristique pour souhaiter la bienvenue et accueillir les nouveaux arrivants.

Les employés communaux, et Marie-Hélène pour la propreté, assurent le bon entretien du camping en conformité avec les règles sanitaires. Les vacanciers actuellement présents profitent du calme ainsi que d'une situation paisible sur ce site exceptionnel.

Le jardin des Cornuelles prend vie

Depuis mi-avril, les volontaires s'activent pour donner vie au jardin des Cornuelles. Sur le terrain mis à disposition par la commune, un puits a été creusé et la partie réservée au potager a été labourée. Le nom a été choisi et le règlement écrit.

Nous avons créé des structures en bambous pour délimiter des petits carrés de culture ou pour servir de support aux plantes grimpantes. Petit à petit, nous plantons ou semons : pommes de terre, radis, salades, oignons, haricots, petits pois, fraises, framboises, melons, tomates, courges, herbes aromatiques, fleurs … Il y en a pour tous les goûts ! Tout le monde s'y met, même les enfants !

Autour de la table-banc fournie par la commune, une cabane végétalisée est en construction pour offrir de l'ombre aux travailleurs. Et pour rendre le jardin plus accueillant pour la faune sauvage, un hôtel à insectes, des fagots de bois et un nichoir ont été installés.

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous : inscrivez-vous en mairie et/ou venez un dimanche après-midi !

Une borne musicale à l'EHPAD de Varennes

Mise en place depuis le mois dernier, elle a été officiellement inaugurée le 9 juin en présence du président du Conseil départemental Claude Léonard, des conseillers départementaux Jean-François Lamorlette et Arlette Palanson, et de plusieurs responsables de l'opération « **Ma fameuse idée** ».

C'est dans le cadre du Budget participatif 2020, grâce justement à une fameuse idée du personnel de l'EHPAD d'Argonne, que l'association Les Amis de Saint-Antoine, porteuse du projet, a été lauréate de l'opération et a pu bénéficier d'une subvention de 14 257,69 € pour l'achat de 3 bornes musicales **Mélo Clef de Sol**, dont deux sont destinées aux établissements de Clermont et de Montfaucon.

Après l'accueil des invités par Philippe Fosseprez qui a salué la présence de nombreux résidents, Claude Léonard a rappelé la genèse de ces projets participatifs et a redit combien l'élan citoyen avait été fort dans tout le département de la Meuse. En effet, sur les 159 projets retenus, 38 ont été lauréats à la suite du vote de près de 19 000 Meusiens.

À la suite des différentes allocutions, la borne a été mise en marche. Musique plaisir, musique stimulation ou musique à visée thérapeutique, telles sont les 3 fonctions de cet appareil que les résidents peuvent désormais utiliser avec bonheur avec l'aide des animatrices et du personnel de l'EHPAD.

Rappelons que l'association des Amis de Saint-Antoine a été créée en 2013. Grâce au précieux bénévolat de ses membres, elle organise certaines manifestations d'animation auprès des personnes âgées et participe aussi aux actions d'animations réalisées par le personnel de la maison de retraite.

Ça s'est passé à l'école ...

Le carnaval des écoles

Dans ce contexte particulier, qu'il est agréable de retrouver les sourires des enfants !

Ceux de l'école maternelle ont eu la chance de pouvoir se déguiser pour fêter Carnaval, le vendredi 19 février.

Les maîtresses et les ATSEMS (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) se sont également prêtés au jeu avec grand plaisir. Une journée presque normale, et beaucoup de joie dans le cœur des enfants !

Bien entendu ils ont dégusté des crêpes pour le goûter.

Ci-dessus, les enfants de petite et moyenne sections, avec Gislaine Périn et leur maîtresse Cindy Poisson.
Ci-contre, la classe de grande section avec Muriel Thomas et leur maîtresse Sophie Coyen.

Le jardin de l'école ...

Les enseignants initient les enfants au goût de la terre en les emmenant faire le jardin. Nettoyer, semer, arroser, regarder pousser est un travail de longue haleine !

Les élèves ont planté des carottes, des radis, des haricots, des pieds de butternut, et bien d'autres encore. Ils prennent un réel plaisir à faire ce jardin, et espèrent récolter bientôt le fruit de leur travail.

Ci-dessus et à gauche, les élèves de la classe de Françoise Bentz

À droite, ceux de Line Deroche

...et en dehors de l'école

La chasse aux œufs

Varennes fut quelques peu animé pendant le week-end de Pâques !

Des indices étaient répartis entre les différents monuments de la ville pour les faire découvrir aux enfants afin qu'ils puissent répondre aux énigmes et ainsi obtenir leurs récompenses : des œufs en chocolat.

Les enfants, de tous les âges ont pris plaisir à déambuler dans les rues en marquant une petite pause pour reprendre des forces avec un bon goûter.

Ivy et Julius, au cabinet vétérinaire, Inès, Julie, Antonin et Robin au monument américain, ainsi que Zélie devant la mairie, comme de nombreux enfants (ils étaient 33), ont participé avec joie à cette chasse aux œufs. Leurs sourires ont été le plus beau cadeau pour les organisatrices.

Vie pratique

État civil du 1er janvier au 15 juin

Décès (habitants de Varennes) :

Colette BLANDIN veuve HAZARD le 1er février 2021, Robert BAGARD le 6 février, Serge ROSIN le 20 février, Bernard ARNOULD le 12 mars, Alain HERBMANN le 22 mars, Maria TROLIO veuve TURCO le 28 mars.

Autres décès (à la maison de retraite) :

Gisèle MAGIN épouse RICHOILLEY le 2 janvier 2021, Odette MICHEL veuve BARAT le 1er février, Odette BÉTAILLOLE veuve DUEZ le 6 avril, Thérèse-Maria SAUNIER veuve CHAUFER le 21 avril, Yvette ROGER veuve MATHIEU le 4 mai, Bernadette OURLIER veuve MAZÉAS le 11 mai, Viviane CALLET veuve MARTIN le 31 mai.

À vos agendas

Avec le Comité des fêtes :

- Concours de maisons fleuries, passage du jury mi-juillet
- Brocante rue de Tabur – dimanche 29 août
- Fête patronale – les 18 et 19 septembre
- Défilé de Saint-Nicolas samedi 4 décembre
- Spectacle de Noël

Avec Terres d'Argonne à l'église de Varennes

- Un air de Belle Époque (piano, alto, soprano, violon et trombone : samedi 10 juillet à 20h30
- Concert inaugural de l'orgue restauré, avec projection d'images sur écran géant : dimanche 11 juillet à 16h30 (Entrée et participation libres pour les deux concerts)

Avec la Communauté de commune Argonne-Meuse

- Journée des associations : samedi 4 septembre de 10h à 16h30 salle polyvalente

Chats errants et pigeons ? Où en est-on ?

Chats errants

À ce jour, 21 chats errants (11 mâles et 10 femelles) ont été stérilisés et identifiés. La Fondation Brigitte Bardot a pris en charge la stérilisation de 4 mâles et 4 femelles. Actuellement, les piégeages continuent dans le village sur signalement des Varennois. Nous rappelons que l'identification des carnivores domestiques reste obligatoire. N'hésitez pas à contacter le cabinet vétérinaire (03 29 80 71 22) pour signaler un chat à piéger.

Pigeons

Après une période de diminution de la population, nous continuons à la réguler en empêchant leur reproduction.

Recensement militaire (ou recensement citoyen… ce qu'il faut savoir !

Le recensement fait partie, depuis 1999, des premières obligations citoyennes pour tous les jeunes (garçons ou filles) dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

La démarche est à faire auprès de la mairie avec la carte d'identité (ou passeport valide), le livret de famille et un justificatif de domicile. Il s'effectue à compter du 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Par exemple, si le 16e anniversaire est le 12 juillet, il faut se faire recenser entre le 12 juillet et le 30 octobre.

Le recensement militaire permet :

- de s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat…) ou un concours administratif en France.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans et de pouvoir voter sans avoir d'autres démarches à effectuer, sauf en cas de déménagement notamment,
- d'être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenne » (JDC).

Nota : Participer à cette journée (ou en être exempté), est obligatoire pour s'inscrire à partir de 18 ans aux examens ou concours cités précédemment ainsi qu'à l'examen du permis de conduire. Cette obligation cesse à partir de 25 ans

La mutuelle de village

La commune a établi un partenariat avec la mutuelle de village ALMUTRA dans le but de faire bénéficier aux varennois les tarifs compétitifs qu'elle propose déjà à de nombreuses communes de Lorraine.

Les avantages de cette mutuelle sont : avoir un tarif attractif identique quel que soit l'âge, choisir entre 3 niveaux de garanties adaptées aux besoins et aux budgets, réaliser des économies tout en étant mieux remboursé et ainsi réinventer une solidarité de proximité.

- Renseignements :
M Luc Henry
06.33.75.77.91 ou
luc.henry@almutra.fr

Ce présent numéro de "Ça se passe à Varennes" a été tiré à 400 exemplaires par Lefèvre Graphic à Verdun

Directeur de la publication : Philippe Fosseprez
Équipe de rédaction : Michel Godard, Karine Brugnon, Élodie Krebs et Marie Thilly
Avec la participation d'Émilie Couty, Éric Jacquemin, Delphine Périn,
Michaël Printz, Loïc Taboureaux, Carine Thomas et Sandra Zeimet

Adresse : Hôtel de Ville 12, rue Louis XVI à Varennes-en-Argonne – Courriel : mairievarennesenargonne@wanadoo.fr – Téléphone : 03 29 80 71 01

Impression Lefèvre Graphic Verdun